

DEPARTEMENT DE LA  
CHARENTE MARITIME

-----

ARRONDISSEMENT  
DE ROCHEFORT

-----

CANTON DE ROYAN

-----

COMMUNE DE ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 13.085

L'An deux Mille Treize, le 25 mars, à 18 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 19 mars 2013

DATE D'AFFICHAGE

Le 19 mars 2013

ETAIENT PRESENTS : M. QUENTIN, M. GIRAUD, Mme PELTIER, M. BESSON, Mme LECOMTE, M. FILOCHE, Mme WILLMANN, Mme CIRAUD-LANOUE, Mme DAUZIDOU, adjoints,

Mme BARRAUD DUCHÉRON, M. CHABASSE, M. COASSIN, M. DENIS, Mme DOUMECQ, Mme DUMAS, Mme DUVERGER, M. LABIA, Mme LEFEBVRE, Mme MAIRE, M. MERLE, M. REVOLAT, Mme SERRE, conseillers municipaux.

ETAIENT REPRESENTES : M. SIMONNET représenté par M. REVOLAT  
M. CAU représenté par Mme DOUMECQ  
M. GUIARD représenté par Mme MAIRE  
M. PATRUX représenté par M. FILOCHE  
M. PAVON représenté par M. COASSIN  
M. PRUDENCIO représenté par Mme DUMAS  
Mme ROY représentée par Mme DAUZIDOU

ETAIENT ABSENTS-EXCUSES : Mme DESCHANP, M. LAPOUGE, M. MEGLIO, M. SERVIT

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 22

Nombre de votants : 29

Madame Marie-José DOUMECQ a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET : DENOMINATION DE VOIES – RUE DE MOUILLERON - RUE DE LA CLIE et RUE DES  
MATTES

RAPPORTEUR : Mme WILLMANN

VOTE : UNANIMITE

Il est proposé à l'Assemblée Délibérante de dénommer les voies de desserte du projet immobilier « Le Hameau des Civettes », raccordé rue des Loutres de la façon suivante :

- Ø Voie A - rue de Mouilleron : raccordée rue des Loutres,
- Ø Voie B - rue de la Clie : voie de liaison raccordée rue de Mouilleron à hauteur du lot 6, en direction de la rue de la Glacière,
- Ø Voie C - rue des Mattes : voie de liaison raccordée rue de Mouilleron à hauteur du lot 1, en direction de la rue de la Glacière.

#### LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du RAPPORTEUR,
- Vu la proposition de la commission culturelle en date du 15 mars 2013,
- Après en avoir délibéré,

#### DECIDE

- d'attribuer à la voie A le nom de "rue de Mouilleron", raccordée à la rue des Loutres
- d'attribuer à la voie B le nom de "rue de la Clie" : liaison raccordée rue de Mouilleron à hauteur du lot 6, en direction de la rue de la Glacière
- d'attribuer à la voie C le nom de "rue des Mattes" : liaison raccordée rue de Mouilleron à hauteur du lot 1, en direction de la rue de la Glacière.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire  
Compte tenu de l'accomplissement  
des formalités légales  
le 27 mars 2013

Pour le Député-Maire,  
Et par délégation  
Le Premier Adjoint  
Bernard GIRAUD

DIRECTION GÉNÉRALE DES  
FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL  
INFORMATISÉ

Voie A raccourci rue des Louises

Voie B liaison voie A (IWS)  
vers la rue de la glacière

Voie C liaison voie A (Ilot 1)  
vers la rue de la glacière

Département :  
CHARENTE MARITIME

Commune :  
ROYAN

Section : BR  
Feuille : 000 BR 01

Échelle d'origine : 1/1000  
Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 10/02/2013  
(niveau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC46

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le  
centre des impôts foncier suivant :  
Pôle Topographique et G6 Gestion Cadastre  
Branche de Saintes 4 Cours Charles De Gaulle  
17108 SAINTES Cedex  
tél. 0546396154 - fax 0546396155  
pfigc.170.saintes@dgfp.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est obtenu par :

cadaastre.gouv.fr  
©2012 Ministère de l'Économie et des finances

